



## INFORMATIONS COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS

### ÉDITO

## ABBAYE DE FLEURIER

Annulée dans sa forme traditionnelle pour cause de pandémie, l'Abbaye de Fleurier se transforme exceptionnellement en fête foraine cette année. Dès demain vendredi et jusqu'à lundi prochain, les manèges accueilleront, sur la place de Longereuse, les amateurs de sensations fortes de tous âges.

La fête sera ouverte dès le milieu d'après-midi jusqu'à minuit durant ces quatre jours. Si les adultes ne pourront malheureusement pas consommer de boisson ou de nourriture dans l'enceinte, les enfants de moins de 12 ans pourront, quant à eux, profiter d'un stand de friandises.

Conformément aux mesures sanitaires toujours en vigueur, la place sera entourée d'une barrière permettant de limiter le nombre de personnes sur le site, qui se montera tout de même à 1'000 environ (jusqu'au dimanche 27 juin) puis à 2'750 (dès le lendemain), la jauge fédérale ayant été élargie.

La rue de la Place-d'Armes entre le passage à niveau du Stand et celui

des Lerreux sera fermée à la circulation du vendredi 25 juin à 11 h au mardi 29 juin à 7 h pour garantir la sécurité des participants. Une déviation sera mise en place.

L'écopoint de la place de Longereuse est fermé depuis lundi dernier et jusqu'à la fin de l'événement.

Le plan de protection établi à cette occasion et qui devra être respecté par tous les visiteurs est disponible à l'adresse suivante : [www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection](http://www.val-de-travers.ch/page/covid-19-plans-de-protection)

Les établissements publics de Fleurier pourront garder leur terrasse ouverte jusqu'à 2 h du vendredi au samedi et du samedi au dimanche.

Malgré les contraintes qui restent importantes et les mesures sanitaires encore exigées, le Conseil communal espère sincèrement que cette fête foraine sera une première étape dans le retour à la normale et qu'elle permettra aux jeunes et aux moins jeunes de se changer les idées à la veille des vacances d'été.

### ÉCHO DES AUTORITÉS

## LE CHAUFFAGE À DISTANCE DE COUVET S'ÉTEND ENCORE

Faisant suite aux nombreuses demandes de riverains et au crédit adopté le 19 juin 2020 par le Conseil général, le chauffage à distance de Couvet poursuit son extension. Le raccordement du quartier Clos-Pury a été récemment finalisé et sera suivi cet été d'une extension vers la zone industrielle à l'est d'espaceVAL, qui fournira de la chaleur pour des processus de production.

Côté ouest, la traversée de la Grand-Rue est prévue à l'automne pour

alimenter en chaleur le temple et les bâtiments environnants. A cette occasion, les propriétaires aux alentours peuvent encore faire part de leur intérêt à se raccorder pour profiter de cette solution de chauffage recommandée par la nouvelle loi cantonale sur l'énergie. N'hésitez pas à prendre contact avec le service de l'urbanisme à ce sujet.

Plus d'informations : service de l'urbanisme, 032 886 43 77 / [urbanisme.vdt@ne.ch](mailto:urbanisme.vdt@ne.ch)

### ANNONCES

#### RAPPEL - SÉANCE PUBLIQUE CONCERNANT L'AREUSE À MÔTIERS

La population de Val-de-Travers est invitée à une séance d'information publique concernant le secteur de l'Areuse à Môtiers, le jeudi 8 juillet 2021 à 18 h 30, salle des spectacles de Couvet. Deux projets liés sont en cours d'étude sur le secteur de Môtiers. Le premier – communal – est en lien avec la protection contre les crues de la zone industrielle et

le deuxième – cantonal – est un projet de revitalisation naturelle de la confluence entre le Bied et l'Areuse. Pour des questions d'organisation et de mesures sanitaires, nous vous remercions de vous inscrire par téléphone au 032 886 43 77 ou par courriel à [urbanisme.vdt@ne.ch](mailto:urbanisme.vdt@ne.ch) jusqu'au lundi 5 juillet 2021.

### VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

## ORGANISATION DE PROTECTION CIVILE DU VAL-DE-TRAVERS (OPC)

Gérée par la commune de Val-de-Travers pour l'ensemble de la région, l'organisation régionale de protection civile a pour mission de tenir le contrôle des personnes astreintes, de planifier, gérer et diriger les cours de répétition, d'entretenir le matériel ainsi que de contrôler l'entretien des constructions protégées, des abris publics et privés.

L'OPC est également chargée de planifier et diriger la mise sur pied et l'engagement du personnel en cas de situation d'urgence ou de catastrophe. C'est elle qui diffuse l'alarme à la population en suivant les consignes des autorités. De plus, elle est appelée à encadrer les sans-abris et à assumer des interventions en faveur de la collectivité. Depuis mars 2020, la protection civile est impliquée dans la gestion de la crise sanitaire liée au Covid-19.

L'OPC est placée sous le commandement d'un officier professionnel, le capitaine Jutzeler, et d'un état-major composé de miliciens. Au niveau administratif, elle est épaulée par les collaboratrices du secrétariat du dicastère de la protection de la population.



De gauche à droite : premier-lieutenant Alain Robert-Nicoud, chef coordinateur appui; premier-lieutenant Julien Borel, chef du suivi de situation; capitaine Arnaud Bortolini, suppléant du commandant; capitaine Laurent Jutzeler, commandant de l'OPC; sergent-major Joël Currit, chef logistique; premier-lieutenant David Isler, coordinateur assistance. Manque le sergent-major Maxime Pugin, chef matériel. (13/24)

©Tam Berger

### ANNONCES

#### DÉLAI D'INSCRIPTION POUR LES FOIRES DE COUVET ET DE TRAVERS

Les sociétés et marchands intéressés à participer à  
- la foire de Travers, le vendredi 24 septembre 2021, et/ou  
- la foire d'automne de Couvet, le vendredi 29 octobre 2021

sont priés de s'inscrire d'ici au 31 juillet 2021.

Renseignements et inscriptions :  
Commune de Val-de-Travers  
Sécurité de proximité  
Grand-Rue 38, 2108 Couvet  
032 886 43 40 / [protectionpopulation.vdt@ne.ch](mailto:protectionpopulation.vdt@ne.ch)

### MISE À L'ENQUÊTE



Nouvelles mises à l'enquête publique, à consulter au service de l'urbanisme à Couvet. Plus d'informations sur [www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique](http://www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique)

#### Adresses

Môtiers – Rue de la Bergerie 1  
Couvet – Grand-Rue 6A  
Fleurier – Rue du Pasquier 11  
Môtiers – Grande Rue 23  
Buttes – L'Ouche 1  
St-Sulpice – Quartier du Pâquier 7  
Môtiers – Creux-aux-Loups 4  
Couvet – Chemins des Pins 7  
Fleurier – Clos-Donzel 2  
Noiraigue – Champ-de-la-Pierre 5  
Travers – Champ-du-Môtier 7  
Noiraigue – Place de la Gare 4  
Noiraigue – Champ-de-la-Pierre 3  
Buttes – Tivoli 4

#### Date de fin d'enquête

28 juin 2021  
28 juin 2021  
28 juin 2021  
5 juillet 2021  
5 juillet 2021  
5 juillet 2021  
12 juillet 2021

## EN BREF

### CAMPING CHERCHE GÉRANT·E

Compte tenu de la fin des activités de la gérante actuelle l'automne prochain, la commune de Val-de-Travers met au concours le poste de gérant du camping régional, à Fleurier. Les conditions de gérance et de postulation sont disponibles auprès du dicastère de l'économie, des finances, de la cohésion sociale et de la santé (032 886 43 60, [FinancesEconomie.VdT@ne.ch](mailto:FinancesEconomie.VdT@ne.ch)).

